

Mairie  
de Ceyras



## BUDGET PARTICIPATIF 2025

Le Budget Participatif est un outil de la démocratie participative, qui permet d'affecter une partie du budget de la collectivité territoriale aux projets d'investissements proposés par les citoyens.

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

ENVELOPPE GLOBALE 10 000 €  
pour 1 ou plusieurs projets portés  
par 1 ou plusieurs personnes

CONCOURS OUVERT À TOUS LES CEYRADAIS  
personne ou groupe, sans limite d'âge



### PROJETS ÉLIGIBLES

- ▶ Un dossier "projet" complet et détaillé
- ▶ Pas de dépenses annuelles
- ▶ Une réalisation pérenne, car sera affectée dans le budget "Investissement"
- ▶ Intérêt général
- ▶ Légal, non diffamatoire, non discriminant
- ▶ Entrant dans le champ de compétences de la Commune
- ▶ N'est pas porté sur le domaine privé
- ▶ N'est pas déjà prévu dans les projets de la Mairie



### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

*Le calendrier prévisionnel sera adapté en fonction du nombre et la nature des projets présentés. Le calendrier définitif sera proposé en Avril.*



### ÉCHÉANCES - CLÉS

**JANVIER 2025**

**APPEL AUX PROJETS**

**31 MARS 2025**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS** par mail ou en dépôt à l'accueil de la mairie

**AVRIL / MAI 2025**

**ÉTUDE DE RECEVABILITÉ ET FAISABILITÉ** technique, juridique et financière. La Commission Dynamique Locale sélectionne des projets qui seront soumis au vote. La Commission s'adjoint les « experts » selon thématique, tels que membres de commissions connexes, personnel administratif ou technique de la Mairie...

**JUIN 2025**

**VOTE POPULAIRE** via internet et bulletins dans la boîte aux lettres de la Mairie, pour que le plus grand nombre de Ceyradais puisse y participer.

**SEPTEMBRE / DÉCEMBRE 2025**

**LA MAIRIE FINANCE LE PROJET GAGNANT** Le porteur de projet sera associé au suivi de projet dans sa globalité.